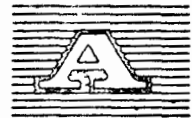


UN LIBRARY

NOV 7 1975



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE
A/C.4/795
6 novembre 1975
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Trentième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 23 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

Note verbale datée du 4 novembre 1975, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent du Guatemala auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Le représentant permanent du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le prie de bien vouloir faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale le texte ci-joint de la Déclaration commune des chefs d'Etat de l'isthme centraméricain, qui a été publiée le 31 octobre 1975 à Guatemala et qui doit être portée à la connaissance des délégations étant donné qu'il s'agit d'un document public dont l'importance est considérable.

75-22897

/...

2P.

ANNEXE

Déclaration commune des chefs d'Etat de l'isthme centraméricain

Les chefs d'Etat de l'isthme centraméricain, fidèles aux liens de solidarité qui existent entre eux s'agissant de la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de leurs pays respectifs, convaincus de la nécessité historique d'éliminer les enclaves coloniales dans le territoire de l'isthme centraméricain et reconnaissant que la solution des problèmes de Belize et du canal de Panama intéressent non seulement le Guatemala et le Panama, mais aussi l'Amérique centrale tout entière :

Proclament la ferme décision de leurs gouvernements de demeurer unis pour soutenir les négociations que mène la République du Guatemala dans la controverse concernant ses revendications sur le territoire de Belize;

Demandent aux gouvernements des Etats américains et autres pays amis de soutenir le projet de résolution relatif à Belize présenté à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa trentième session, par un grand nombre d'Etats latino-américains a/;

Preennent note de l'intention manifestée à diverses reprises par la République du Panama et les Etats-Unis d'Amérique de poursuivre les négociations afin de régler d'un commun accord le problème du canal, que l'Amérique centrale et l'Amérique latine tout entière considèrent comme une question qui les intéresse directement et qui doit être résolue d'urgence, et en conséquence expriment l'espoir que le nouveau traité traduira les aspirations légitimes de la nation panaméenne quant à son canal.

Fait à Guatemala, le 31 octobre 1975.

Le général Kjell Eugenio Laugerud García
Président du Guatemala

Le colonel Arturo Armando Molina
Président de la République d'El Salvador

Le colonel Juan Alberto Melgar Castro
Chef d'Etat de la République du Honduras

Le général Anastasio Somoza Debayle
Président de la République du Nicaragua

M. Daniel Oduber Quirós
Président de la République du Costa Rica

Le général Omar Torrijos Herrera
Commandant en chef de la Garde nationale et
chef du Gouvernement de la République
du Panama

a/ A/C.4/L.1094.